Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20261028-202635-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
-
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

DOMAINE :
Finances Locales
SOUS-DOMAINE :
Décisions budgétaires

Membres en exercice : 19

Présents : 13

Procurations : 3

Votants : 16

Secrétaire de séance :
Monsieur Jean-Louis RIO

CONVOCATION EN DATE DU :
21 Octobre 2026

AFFICHAGE EN DATE DU :
21 Octobre 2026

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES DEPÔT EN SOUS PREFECTURE LE :

_____

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

_____

N° : 2026_35

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Delta de l'Aude

Séance du Comité syndical du 28 Octobre 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit Octobre, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Lionel ALBERT, titulaire
Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire
Monsieur Alain GERMA, titulaire
Madame Marie-Christine THERON CHET, titulaire
Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant
Monsieur Jean-Marc BOUTET, suppléant
Madame Lola JACQUET, suppléante
Monsieur Franck DILOY-REY, suppléant

La Communauté de Communes « La Domitienne » :

Monsieur Jean-René BENAZET, suppléant

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

Absents suppléés :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Gérard AZIBERT représenté par Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant
Monsieur André-Luc MONTAGNIER, titulaire, représenté par Jean-Marc BOUTET, suppléant
Monsieur David NAVARRO représenté par Mme Lola JACQUET, suppléante
Monsieur Edouard ROCHER, membre du bureau représenté par Monsieur Franck DILOY-REY, suppléant

La Communauté de Communes « La Domitienne » :

Monsieur Alain CARALP, Vice-Président, membre du bureau, titulaire, représenté par Monsieur Jean-René BENAZET, suppléant

Procuration :

Monsieur Didier ALDEBERT, titulaire donne pouvoir à Monsieur Xavier BELART, Président, membre du bureau
Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire, Monsieur Olivier HENRY, titulaire donne pouvoir à Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du bureau, titulaire

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20261028-202635-DE

Objet : Décision Modificative n°2

Monsieur le Président informe que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal. La décision modificative se présente comme suit :

Désignation Dépenses Section d'Investissement			
		Diminution des crédits	Augmentation des crédits
1641 - Chapitre 16	Emprunts en euros		100,00
2051 - Chapitre 20	Immobilisations incorporelles - Concessions et droits similaires	100,00	
	Total	100,00	100,00

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour : 9 111.31 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

LE COMITE SYNDICAL

A L'UNANIMITE

- **VALIDE** la décision modificative n°2 de Monsieur le Président tant concernant les virements de crédits que leur augmentation résumée dans le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre ont signé les membres présents.

La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Narbonne, le 28 Octobre 2026

Le Président,
Xavier BELART

SYNDICAT MIXTE DU DELTA DE L'AUDE
51 Chemin de St Crescent
11100 NARBONNE